

Chers parents,

Comme chaque fin de semaine sur la période de confinement, nous vous proposons un retour sur la semaine passée et une information sur les perspectives.

Cette première période de scolarisation à domicile s'achève, et c'est à nouveau pour nous l'occasion de remercier l'ensemble de notre communauté éducative - les élèves, les parents, les enseignants, les éducateurs, les personnels d'administration et de service - pour sa mobilisation.

## REPRISE

Suite aux déclarations du président de la République, certains s'inquiètent et s'interrogent sur les conditions sanitaires du retour de leurs enfants à l'école.

Nous rappelons que la date du 11 mai a été donnée à titre d'objectif de sortie du confinement, elle devra être confirmée sous quinzaine. Par ailleurs, les conditions de retour dans les établissements devront également être précisées d'ici-là. Et il est déjà annoncé qu'elles seront sans doute progressives et encadrées.

Il nous est difficile de vous apporter aujourd'hui des précisions sans connaître les options envisagées par le gouvernement, même si nous avons déjà travaillé plusieurs scénarios que nous ne serons en mesure d'activer et de vous communiquer qu'en fonction des indications données par les autorités compétentes d'ici la fin avril : fourniture ou non de masques, tests préalables, alternance ou non des effectifs ou des niveaux de classe accueillis, règles de distanciation sociale, protocoles d'hygiène, etc.

Nous reviendrons vers vous dès que ces précisions nous seront communiquées, nous espérons **le vendredi 1<sup>er</sup> mai** qui précédera la rentrée de scolarisation à domicile pour au moins une semaine, avant l'hypothétique reprise du 11 mai.

Nous sensibilisons d'ors et déjà vos enfants par l'information de cette semaine, comme nous vous invitons à le faire, de la nécessité de prendre très au sérieux en cas de retour les règles de protection sanitaires qui seront édictées.

Nous avons procédé par ailleurs durant l'absence des enfants à des aménagements complémentaires (sèche-mains électriques dans tous les sanitaires, distributeurs de gel, hygiaphone aux bureaux de l'administration...) et procédé à des commandes de consommables dont nous sommes en attente de réception. Nos personnels d'entretien ont nettoyé de fond en comble l'établissement après le départ de vos enfants, ils sont présents encore cette semaine pour rafraîchir ce travail qu'ils reprendront la semaine précédant la reprise.

Enfin, aussi surprenant que cela puisse paraître, sachez que les établissements scolaires ne disposent que des déclarations prononcées par les membres du

gouvernement dans les médias. Aucune information spécifique à l'intention des responsables des établissements n'est communiquée. Nous avons donc appris comme **vous**, lundi soir, qu'une option avait été posée pour une reprise le 11 mai, sans aucune autre information depuis. A titre d'exemple, depuis les déclarations du Ministre de l'Éducation Nationale concernant les modifications des conditions d'obtention des examens il y a 15 jours, aucun écrit les formalisant ne nous est parvenu à ce jour.

Concernant les questions demeurées en **suspens** relatives aux **examens**, nous n'avons toujours pas d'informations complémentaires qui puissent y répondre.

Interrogés sur l'état d'**avancement du programme** en cette période de scolarisation à domicile, les enseignants déclarent à une écrasante majorité qu'il n'y a pas de retard.

#### FACTURATION

Face aux incertitudes concernant la reprise et ses modalités, nous avons décidé de considérer tous les élèves initialement demi-pensionnaires comme externes jusqu'à la fin de l'année. Cela signifie que sur les prélèvements à venir aucun repas de cantine ne sera comptabilisé, et que la régularisation des repas non-consommés entre le début du confinement et les vacances de Pâques viendra également en déduction de vos prélèvements à compter de celui du mois de mai.

Si nous devons reprendre les cours, vous devrez donc créditer le compte de vos enfants au prix du repas à l'unité via le site Ecole Directe pour qu'ils puissent déjeuner à la cantine ou à la cafétéria.

#### VACANCES DE PÂQUES

L'établissement sera fermé à compter de vendredi soir, il rouvrira le jeudi 30 avril à 9h.

Nous vous rappelons que vos enfants sont désormais en vacances pour 15 jours !

En vous assurant de notre mobilisation, et en vous remerciant de la vôtre.

Portez-vous bien !

La direction